

Avis de constitution

SOCIETE « SARL KARDOU BOUCHERIE »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE DJOROBITE - LOT
107 - ILOT 05 - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, Lot 107,
Ilot 5

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/04/2025 reçus par Me ,Assata SYLLA - SIDIBE, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARL KARDOU BOUCHERIE »

Objet : La société a pour objet en république de côte d'ivoire :

- La boucherie et toutes les activités connexes ;
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprise ou société ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexes, notamment par la voie de souscription ou d'achat de titres, de création de société nouvelles, d'apports, fusion, alliance ou associations en participation, groupement d'intérêt économique ;
- Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilière se rattachent directement ou indirectement a l'un des objets ci-dessus spécifiés ou a tous objets semblables ou connexes ou complémentaire susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE DJOROBITE - LOT
107 - ILOT 05 - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, Lot 107,
Ilot 5

Dirigeant(s) Mme KARABOUE AHOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05449 du 07/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68799/GTCA/RC/2025 du 07/11/2025

